

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Master Design</b>		
<b>Orientation</b>	<b>Design de Produit</b>		
<b>Titre du module</b>	Design – Expérimentations III		
<b>Code</b>	2MaDeDP11	DDI303843FE21	
<b>Type de formation</b>	Master		
<b>Semestre</b>	Semestre 3		
<b>Crédits ECTS</b>	7		
<b>Prérequis</b>	Aucun		
<b>Langue</b>	Français / Anglais		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module vise à renforcer les compétences développées en 1<sup>er</sup> année – <i>Design / Collaborations I : matières &amp; formes</i> - de même que le travail en autonomie des étudiant.e.s.</p> <p>Ces dernier.e.s doivent ainsi être capable d'appréhender le rôle de la création des produits dans le contexte contemporain du design et sa redéfinition permanente liée aux nouvelles technologies, ainsi que les divers procédés de fabrication. Une importance toute particulière est accordée à la richesse des propositions et à l'aboutissement de la réflexion.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Le cours consiste en des travaux pratiques de création d'un produit ou d'une gamme de produits faisant appel à des notions techniques et technologiques de haut niveau. Les étudiant.e.s effectuent des exercices imposés et libres de création de produits, dans le cadre de projets de moyenne et longue durée.</p> <p>Ce module peut aussi être précurseur d'idées, de recherches et d'expérimentations, destinées à être développées au 4<sup>e</sup> semestre lors du travail de Master.</p>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Le travail est évalué au terme du semestre par un jury.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant.e.s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant.e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de rattrapage</b>	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p>
<b>Enseignant.e</b>	Sebastian Wrong

<b>Responsable du module</b>	Camille Blin		
<b>Descriptif validé le</b>	5 septembre 2021	<b>Par</b>	Camille Blin